23me Année — N° 5344 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO 15 CENTIMES BUREAUX : RUE NEUVE, 17 Vendredi 6 Décembre 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*.

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS DU 5 DÉCEMBRE

Cours à terme de 12 h. 55 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
3 0/0 amortissable. . .	» » .[.	79 47 1/2
Rente 3 0/0.	77 05 .[.	76 95 .[.
Rente 5 0/0.	112 65 .[.	112 50 .[.
Italien 5 0/0	75 35	75 35 .[.
Turc 5 0/0.	12 30	12 » ./.
Act. Nord d'Espagne .	» »	288 75
Art. Gaz	1225 »	1222 50
Act. B. de Paris Pays-Bas	695 25	693 75
Act. Mobilier Français.	» »	457 50
Act. Lombards. . . .	151 25	151 25
Act. Autrichiens . . .	557 50	556 25
Act. Mobilier Espagnol.	772 50	773 75
Act. Suez	730 »	732 50
Act. Banque ottom. .	486 25	480 »
Oblig. Egypt. unif. . .	» »	261 25
Act. Foncier France. .	793 75	786 25
Florin d'Autriche. . .	62 3/16	62 10
Act. Saragosse. . . .	365 »	362 50
Emprunt Russe 1877. .	84 7/8	84 50
Délégations Suez. . .	643 75	643 75
Florins Hongrois. . .	74 3/8	74 10
Espagne extérieur . .	» »	14 1/4
Consolidés.	» »	» »

Ces cours sont affichés chaque jour, vers h. 1/2, chez MM. A. Maire et H. Blum, 176, rue du Collége, à Roubaix.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)	5 déc.	4 déc.
0/0	77 10	77 .. ./.
0/0 amortissable. .	79 6	79 40
1/2 0/0	108 25	107 25
Emprunts 5 0/0. . .	112 25	112 30

Service particulier du Journal de Roubaix	5 déc.	4 déc.
Act. Banque de France.	3140 00	3125 00
» Société générale. .	475 00	472 00
» Crédit fonc. de France	807 00	786 00
» Chemins autrichiens.	557 00	556 00
» Lyon.	1081 00	1081 00
» Est	675 00	670 00
» Ouest	755 00	750 00
» Nord.	1387 00	1390 00
» Midi.	852 00	848 00
» Suez.	735 00	732 00
6 % Péruvien	00 00	00 00
Act. Banq. ottomane (anc.)	000 00	000 00
» Banq. ottomane (nou.)	489 00	480 00
Londres court. . . .	25 29 00	25 29 00
Crédit Mobilier (act. nouv.)	472 00	467 00
Turc.	12 37	11 85

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 5 décembre.

Change sur Londres, 4.81 00; change sur Paris, 5,20 50, 100 25

Café good fair, (la livre) 14 1/4, 14 1/2.

Café good Cargoes, (la livre) 15 1/4, 15 1/2. Inanimé.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 5 décembre

Ventes 400 b. Marché calme.

Liverpool, 5 décembre

Ventes 10,000 b. Marché raffermissant.

New-York, 5 décembre.

New-York, 9 1/4.
Recettes 132.000 b.
New-Orléans low middling 68 »/».
Savannah » » 65 »/».

ROUBAIX, le 5 DECEMBRE 1878

Bulletin du jour

Les feuilles de gauche croient avoir intérêt à faire grand tapage des incidents qui se sont produits à Lyon à l'occasion de l'ouverture des cours des facultés de l'Etat. Ce n'est pas, bien entendu, pour blâmer les auteurs du tumulte ; non, c'est au contraire pour prendre leur parti et réclamer la révocation du recteur, ou de tel ou tel doyen des facultés. D'abord, demander la place de quelqu'un, c'est, on le sait, le dernier mot de toute politique vraiment républicaine. Ensuite, donner raison aux élèves contre leur maîtres, cela fait partie de ce renversement de toute hiérarchie qui est la préoccupation première de tous ces contempteurs de « l'ordre moral ». Ce qu'il y a de plus triste dans tout cela c'est l'appui public donné aux mutineries d'étudiants, c'est la fin de toute discipline, de toute étude sérieuse ; c'est le règne dans l'intérieur des écoles, des étudiants de dixième année, orateurs de club, reporters de feuilles radicales et habitués d'estaminet.

On se préoccupe beaucoup à gauche en ce moment de faire échec aux universités libres et de favoriser les universités de l'Etat. S'il croient que c'est en fomentant et en encourageant ces manifestations et ces tumultes qu'ils amèneront les familles à y mettre leurs enfants, ils nous semblent dans la plus naïve des illusions.

L'Afghanistan et ses frontières

Un vif intérêt s'attache en raison des évènements dont l'Afghanistan est en ce moment le théâtre, aux descriptions des journaux anglais sur les pays limitrophes du Punjâb, du Khyber Pass, des rives de l'Indus, la ville de Kohat, devenue un centre militaire. C'est à ce titre que nous reproduisons les passages principaux d'un récit de voyage de Rawul Pindee à Kohat, récit qui porte la date du 28 octobre dernier.

Je partis de Rawul-Pindee, dit le correspondant du *Standard*, pour me rendre à Kohat, le 23 octobre, après avoir passé une partie de mon temps dans les bazars de Pindee à faire provision d'objets utiles pour la vie des camps. Mais les exigences d'une guerre imminente avaient fait enlever des bazars des frontières tout article d'utilité, et les marchands exigeaient des prix exorbitants pour ceux de qualité inférieure qui pouvaient leur rester encore.

Il est triste de voir à Rawul-Pindee le nombre incroyable de mendiants qui remplissent les rues, pauvres gens, misérables et hagards, dont les vêtements déguenillés sont couverts de boue; pauvres femmes, à l'air souffrant, portant des enfants maigres comme des squelettes ; jeunes filles et jeunes garçons à demi nus, qui implorent les secours de l'étranger et qui en ont assurément grand besoin. En m'informant j'appris que cette armée de mendiants ne se rencontre pas habituellement dans cette ville, qui, grâce à la présence d'une forte garnison, est une station prospère.

Mais il y a eu cette année une famine terrible dans la province de Cachemire ; des milliers d'individus ont été forcés d'abandonner leurs belles vallées pour chercher leur subsistance et du travail sur le territoire britannique. En ce moment, on rencontre de nombreux réfugiés cachemiriens dans la plupart des stations frontières du Punjab. Mais le maharajah de Cachemire a récemment défendu à ses sujets de sortir de ses Etat et il a placé des soldats dans les principaux passages pour faire exécuter ses ordres. Aussi l'émigration a-t-elle cessé depuis un mois ou deux. On a beaucoup parlé des beautés et du bonheur du pays de Cachemire, mais il est notoire que sous beaucoup de rapports c'est une des plus misérables contrées de l'Asie.

La route de Peshawur à Kohat est heureusement dans un état tolérable ; les convois de bœufs et de chameaux peuvent y circuler régulièrement et à l'aise. La route de Rowal Pindée à Peshawer est même remarquablement belle ; celle de Kohat n'est pas, à beaucoup près, aussi bonne, comme j'en ai fait l'expérience à mes dépens pendant quinze heures de route dans un mauvais chariot.

Après avoir quitté Rawal Pindée, à quatre heures du matin, dans ce chariot que les gens du pays appelle « tonga », véhicule en bois très dur, traîné par deux petits chevaux de montagne, nous traversâmes rapidement les cantonnements de la ville et nous entrâmes dans la route de Peshawer, le long de laquelle, à la lueur brillante des étoiles, on voyait une longue file de chameaux, de bœufs et de mulets cheminant lentement.

Nous parcourûmes ainsi neuf milles dans la direction du nord, et nous quittâmes la route de Peshawer pour prendre presque à angle droit celle de Kohat, qui se dirige à l'ouest. Le pays est presque plat et couvert de buissons rabougris. Nos petits chevaux traînaient péniblement la tonga à travers le sable et la poussière.

Quand le soleil se leva, nous découvrîmes, à droite et à gauche, ces montagnes peu élevées, et à l'horizon une ville qui paraissait très fortifiée. Les montagnes, à droite, portent le nom de chaînes de Pindée; celles de gauche sont les montagnes salées qui fournissent de sel une grande partie du Punjâb et de l'Afghanistan ; la ville qui avait de loin un aspect si formidable est Futtenjung ou la « Ville de la Victoire ». A mesure que la fonga s'avançait, le soleil s'élevait sur l'horizon, éclairant d'une pâle teinte rose la vaste plaine, les montagnes qui nous entouraient, les murs et les maisons à toits plats de Futtehjung. Ces maisons sont en terre, et ces murailles, qu'on a crues autrefois assez fortes pour résister à une invasion d'Afghans, n'ont plus aujourd'hui rien de bien formidable.

A quelques heures de là, Kohat et les montagnes des Afreedees parurent à nos regards. Nous traversâmes plusieurs villages, tous bâtis en terre et dont les maisons ont des toits plats. Une partie de la route suit le lit des torrents. Pour descendre dans ces ravins ou pour remonter sur leurs bords, il fallut deteler nos chevaux et leur substituer une paire de bœufs vigoureux.

A soixante-dix milles de Rawul Pindee se trouve le village de Jung, d'où une route rocailleuse descend dans la direction de Kohat. Nous étions près de l'Indus, le « Père des Rivières », comme l'appellent les Afghans; on le traverse sur un pont de bateaux où il faut descendre par un chemin long et escarpé, où la chaleur est intolérable, parce que les rayons du soleil sont réfléchis par les rochers environnants. Au point où l'on traverse l'Indus, ce fleuve est une beauté pittoresque; il suit en ligne droite une gorge étroite pour aller se perdre dans une autre; il coule solitaire, et la monotonie de ses eaux couleur d'ardoise n'est interrompue çà et là que par quelque énorme rocher ou par quelque alligator qui s'y jette tout d'une masse.

On éprouve, pour monter au village de Kushelgur, qui se trouve sur la route opposée, une énorme difficulté; cette rude montée est la terreur des propriétaires de bœufs et des voituriers. A dix milles plus loin, la route s'engage entre des rochers dans un défilé d'où l'on aperçoit les montagnes de Jowaki et les petites forteresses que les Anglais ont fait élever pour protéger la route contre les incursions des tribus voisines.

La route continue au pied de hautes montagnes à droite et sur les rives d'un cours d'eau à gauche. Le gibier dans ce pays est abondant; des chevreuils, des perdrix, des cailles, traversent fréquemment la route. En sortant de ce défilé, on entre dans une large vallée qui n'est pas sans ressemblance avec les vallées d'Ecosse. On y voit beaucoup de champs cultivés dans toutes les directions.

Mais l'idéal de la vie champêtre n'est pas sans mélange; toute la vallée est couverte de forts établis pour la police. Ce sont de petites tours d'environ 30 pieds de haut, bâties en terre, et dans lesquelles les gardes qu'on y place entrent au moyen d'échelles, car la porte est située exactement au milieu de la hauteur du bâtiment ; les gardes retirent leur échelle; elle serait infailliblement volée par les Afghans, qui volent tout, depuis une pierre tumulaire jusqu'à un poulet.

A la fin de cette vallée, la route tourne à droite pour entrer dans une avenue de grands saules pleureurs, et vous vous trouvez à Kohat. Située dans un angle de hautes montagnes, la station de Kohat est charmante. Des cours d'eau y descendent de toutes les pentes des montagnes ; la végétation y est abondante, et excepté dans les mois les plus chauds de l'année, le climat y est excellent pour les Européens. La plupart des routes voisines y sont bordées d'acacias et de saules ; les jardins y sont luxuriants et produisent une grande variété de fruits et de végétaux ; pendant la saison, les raisins de Kohat, ses pêches, ses abricots, ses melons, sont délicieux ; les pommes et les poires croissent sur les pentes des montagnes qui l'entourent.

La ville indigène est entourée d'un mur de terre épais et haut, percé d'une demi-douzaine de portes. Les maisons, construites en terre, se distinguent par leurs toits plats ; les rues sont étroites et sinueuses, si ce n'est à proximité du bazar principal. Pour un étranger, la population qu'on y rencontre est intéressante. Pathans, Afrecedees, Sikhs, Hindous y coudoient les marchands de Cabaul ; tous représentent le plus frappant contraste de types et d'habillements.

Le Pathan à la haute stature, avec ses longues robes blanches, flottantes et son large *puggarec* rouge, est certainement le plus gracieux. L'habitant de Caboul, au contraire, avec ses longs cheveux noirs qui tombent sur sa figure et ses épaules et ne connaissent ni le peigne, ni la brosse, avec ses amples vêtements blancs, devenus bruns à force de boue et de saleté, est certainement le plus laid quand il vient, d'un air sombre, vous offrir ses boîtes de raisin et de fruits.

Les bazars sont remplis de gardes de police, car Kohat n'est pas du tout un paradis où le crime soit inconnu ; les hommes de la montagne s'y rencontrent, irritables et toujours prêts à se battre ; sans la présence du capitaine Nicholetts et de sa police, plus d'un meurtre serait commis à Kohat, même en plein jour.

Entre la ville des indigènes et les montagnes se trouve le fort de Kohat. Les murs extérieurs sont construits en briques et en terre ; deux mortiers et trois canons y sont braqués sur la ville d'un côté et de l'autre sur le passage de Kohat, dont l'ouverture se trouve à peu près à la distance de deux milles dans un retrait des montagnes, au bas d'un pic élevé qu'on appelle ici : « le Nez de la Vieille-Femme. » Le fort est suffisant pour repousser les attaques des Jowakis.

La population indigène de Kohat est ordinairement de six mille âmes, avec une garnison de deux mille cinq cents hommes. Mais la population est en ce moment beaucoup plus considérable, et il y a environ neuf mille hommes de troupes. En réalité, la ville est pleine d'animation. Les hommes, les chevaux, les attelages de bœufs, les chameaux et les mulets la remplissent de bruit et de mouvement.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 4 décembre.

Je voudrais qu'on soumît soigneusement, sérieusement, aux délégués municipaux et électeurs divers qui doivent prendre part au scrutin du 5 janvier, cette simple question :

« Quel inconvénient y a-t-il, peut-il y avoir à maintenir au Sénat sa composition actuelle, conservatrice, prudente, modérée ? Aucun, puisque les républicains eux-mêmes prétendent que même avec ce Sénat ils n'ont cessé de faire de grandes et excellentes choses.

« Quel avantage peut-il y avoir à transformer le Sénat ? Quel péril risque d'entraîner cette transformation ? C'est l'inconnu, c'est la menace de demain, c'est tout au moins le hasard. »

Ainsi, voter comme le veulent M. Gambetta et ses amis, c'est tout au moins courir après l'incertain, en sacrifiant ce qui est assuré ; c'est lâcher la proie pour l'ombre.

C'est à la session extraordinaire de décembre que s'ouvrira décidément, devant Conseil général de la Seine, la « *grande discussion* » sur ou plutôt contre les congrégations religieuses. On sait qu'il s'agit d'un vœu demandant la dissolution de toutes celles qui ne sont pas autorisées, c'est, on le voit, une question d'ordre tout politique et qui ne devrait, à aucun titre, être portée devant une assemblée départementale. Rien que pour ce profit, si le vœu était admis il devrait être annulé. La discussion aura lieu, cependant, et les auteurs du vœu se prétendent assurés que *cette fois, on ne l'annulera pas.*

Est-ce que nous allons copier la Suisse dans ce qu'elle a de pire ?

Un journal helvétique, le *Confédéré*, ayant publié contre les Jésuites un article plus que vif, l'officieux *National* se hâte d'applaudir de toutes ses plumes ministérielles et imprime :

« La République helvétique, *comme tout autre gouvernement* a le droit de se tenir en garde *contre ses ennemis* qui sont aussi les ennemis de l'égalité devant la loi et de la liberté de conscience. Rien n'empêche les jésuites de résider en Suisse à titre individuel, et d'y exercer les fonctions de leur ministère sacerdotal; c'est seulement comme corporation enseignante que le territoire fédéral leur est interdit, la liberté de conscience n'est pas conséquent nullement intéressée dans cette mesure de préservation sociale. *Il appartient à tout Etat de distinguer entre les corporations dont l'influence est nuisible et celles dont l'esprit public peut tirer quelques profits.* En expulsant les jésuites, le gouvernement fédéral n'a fait que se conformer à cette règle de science politique. »

C'est un avertissement fort clair.... Mais qu'est-ce que M. de Marcère a donc à se faire pardonner par l'extrême gauche ?

Rien de plus exact que les bruits qui circulent, et dont les journaux ne font connaître que la moitié sur l'agitation du petit monde révolutionnaire réfugié en Suisse. Cette agitation ne date pas d'hier, comme on pourrait le croire, et elle a été surtout provoquée par la perpective d'une démission prochaine du Maréchal, telle qu'on l'annonçait vers la fin de l'Exposition. Les réfugiés ont alors été convaincus que le gouvernement, en France, ne tarderait pas à passer soit aux mains de leurs amis, soit en celles d'hommes incapables d'empêcher le triomphe de ces amis, et à partir de ce moment ils se sont conduits en gens maître de l'avenir.

Des émissaires leur avaient été envoyés pour leur recommander le calme ; ces envoyés ont perdu leur temps. C'est alors que M. Gambetta a fait répandre la nouvelle d'une entente en vertu de laquelle le Maréchal devait être, avec son appui réélu pour cinq ans ; mais ce seau d'eau froide, lui même, n'a pas eu le résultat qu'on attendait.

Dans la déplomatie, on est extrêmement frappé de l'accent attriste qui domine dans le discours prononcé par le Czar à Moscou.

On écrit de Berlin, 2 décembre :

« Dans les quartiers excentriques de Berlin, on remarque une certaine agitation sourde, Berlin, est trop grande ville pour que le décret concernant le petit état de siége ait pu modifier sa physionomie ; mais il parait toutefois que le feu couve sous la cendre ; si l'on veut ajouter foi aux renseignements d'un ecclésiastique protestant du faubourg du Nord, qui a parlé de la situation dans une conférence évangélique, a la fin de la semaine, il y aurait lieu de craindre pour un proche avenir des explosions de la passion populaire. Les mesures d'expulsion ont pris un caractère beaucoup plus général que l'on ne croyait d'abord: le ministère, dit-on, ordonné de ne sévir que contre les chefs des socialistes ; mais les agents de la police ont, paraît-il, comme il arrive quelquefois, outre passé ces ordres, et leur zèle a étendu l'expulsion même a des personnes qui ne sont en quelque sorte que des dilettantes du socialisme. »

Décidément, les aptitudes financières de la majorité de la Chambre sont fort mal appréciées du monde des affaires. La décision par laquelle les chèques sont assimilés, comme droits, aux lettres de change soulève le plus vif mécontentement partout. Les banques de dépôts sont surtout menacées directement par cette mesure, qu'on espère encore voir étouffer au Sénat.

DE SAINT CHÉRON,

BULLETIN ÉCONOMIQUE

On sait que le Sénat a nommé, il y a déjà un an, une grande commission chargée de s'occuper de toutes les questions relatives aux chemins de fer. Cette commission s'était subdivisée en trois sous-commissions qui se sont réparti le travail. Celle des tarifs a pris pour rapporteur M. Georges, des Vosges, qui s'est livré à un travail comparatif considérable sur les tarifs, duquel il résulte que diverses réformes sont urgentes.

Les conclusions de cette étude sont qu'il serait nécessaire que le tarif des marchandises fût uniforme sur toutes les lignes, autant que possible, ou tout au moins sur les divers tronçons d'un même réseau.

Une seconde réforme demandée par M. Georges, c'est l'unification des catalogues, c'est-à-dire que les marchandises soient désignées par toutes les Compagnies dans les mêmes termes et groupées en catégories de la même façon.

L'Industrie cotonnière en Angleterre.*

Nous avons reçu de nos correspondants dans plusieurs districts ci-dessous désignés, les renseignements suivants sur la situation de l'industrie cotonnière :

Ashton et la région. — Dans cette contrée, l'industrie du coton est dans les plus déplorables conditions. Un grand nombre de filatures qui étaient en pleine prospérité il y a douze ou dix-huit mois sont actuellement en chômage et d'autres qui peuvent être rangées parmi les plus importantes de la contrée, travaillent seulement quarre ou cinq jours par semaine. Les filateurs de coton et les fabricants voient sous le plus sombre aspect et avec les appréhensions les plus justifiées le début de l'hiver et il est malheureusement vraisemblable, qu'à moins qu'une amélioration survienne à bref délai, la stagnation sera générale. A Ashton seul les filatures actuellement en chômage ou qui le seront sous peu sont celles de MM. John Chadwick et Cie ; Tame Valley ; la filature de MM. Rayner, frères ; la filature de MM. Mellor et Scragg. Ce dernier doit prochainement fermer une seconde filature à environ un mille de la ville. Une filature à Dukinfield, une autre à Bardsley ne travaillent pas la semaine entière. A Stalybridge plusieurs filatures seront prochainement fermées, celle de MM. Byrom et Cie d'environ 60 000 broches et un ou deux autres établissements d'égale importance sont dans le même cas. La consternation est générale ; jamais l'industrie et le marché de coton n'ont été en pareil affaissement. Un grand nombre d'ouvriers sont inoccupés, encombrent les rues et témoignent de la quantité de filatures qui sont ou entièrement arrêtées, ou ne travaillent que pendant un temps restreint.

Actuellement deux seulement de toutes les filatures de la ville travaillent à journée pleine. Il faut ajouter aux établissements mentionnés plus haut comme travaillant partiellement à Ashton un ou deux non compris MM. A Buckley et Ce. Ryecroft et qui ont donné avis que la semaine suivante, le chômage sera complet. La plupart ne travaillent que jusqu'à la chûte du jour. De huit heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-dinée, sont pour la généralité les heures ordinaires de travail, sauf quelques exceptions pour un petit nombre qui commencent à 7 heures du matin; d'autres ne commencent pas avant huit heures et demie pendant que d'autres tiennent les ateliers fermés la journée entière. Le nombre des heures de travail dans ces établissements représente trois à quatre jours par semaine.

Il y a beaucoup d'exemples de filatures qui se targuaient de marcher à pleines journées et qui arrêtent le fonctionnement de leur matériel partie par partie, apparemment avec la même intention arrêtée de diminuer la production et de prévenir l'accumulation des stocks Il n'y a pas plus de 14 filatures à Ashton et Dukinfeld qui étaient en plein travail il y une année et qui soient maintenant encore entièrement en activité. Dans la plupart d'entre elles, des machines ont été enlevées et il est douteux qu'elles marchent encore jamais au complet, pendant que d'autres où les machines sont restées, ne pourront pas être remises en marche avant que les affaires se présentent sous un aspect plus favorable qu'à présent. Les filatures arrêtées sont les suivantes :

MM. J. Kenworthy et Ce, Cavendish, Street, filature de 24000 broches et 500 métiers, J. I. Buckley et Ce, trois filatures de 50000 brochas et 1800 métiers, J. Talent et Ce 30000 broches ; J. B. Reyners frères, nouvelle filature (détruite par le feu et rebâtie), 28000 broches ; filature de l'Ouest, William Street 10000 broches ; filature de la Banque Col (détruite par le feu, non rebâtie) 24000 broches ; vieille filature d'Ashton 12000 broches ; filature Ste-Hélène, Clemenson et Ce Dukinfield, 20000 broches ; filature Ogden, Dukinfield, 16000 broches ; filature Gladstone 7000 broches, filature de la Vieille Baragne, Dukinfield, 8000 broches ; filature Paul Cowper et Ce, Montagne Hurst, 13000 broches ; ; et W. Tipping et Ce, Hurst, 7000 broches.

Dans le plus grand nombre des cas une évaluation approximative du nombre des broches est donnée, le nombre exact ne pouvant guère être obtenu. Les indications ci-dessus cependant sont véridiques et même plutôt en dessous qu'en dessus de la vérité. Le nombre des métiers arrêtés à Ashton est globalement estimé à environ 2000. Le tissage est loin d'avoir autant d'importance que la filature dans cette région et les effets de la triste situation des affaires ne se font pas sentir d'une manière aussi intense dans la fabrication des tissus. Il est reconnu que le bénéfice à réaliser entre le coton filé et le tissu est plus grand qu'entre le coton et le coton filé et conséquemment le fabricant, ou filateur-fabricant, est dans une meilleure position que celui qui est engagé dans la filature seule. Sauf une ou deux exceptions, les filatures de coton faisant en même temps le tissage sont en meilleure situation que les établissements qui se bornent à la filature.

(*à suivre*).

* Ashton-under-Lyne ou Ashton-Cross ville du Lancastre à 11 kil. E. de Manchester ; 45000 hab.

BULLETIN MILITAIRE

Avis aux réservistes. — Nous appelons l'attention des réservistes sur le nouveau réglement adopté par le ministère de la guerre.

En premier lieu, plusieurs causes de dispenses ont été supprimées; ainsi, les soutiens de famille non confirmés pour l'année dans cette position, les candidats à une sous-lieutenance de réserve en instance de nomination, tous les jeunes gens de ces catégories sont tenus d'obéir à l'appel des réservistes.

Au contraire, sont dispensés de répondre à l'appel, en vertu du réglement nouveau, les hommes ayant quitté le service depuis moins d'une année, éventualité se présentant en fin de rengagement de deux ou trois années ; les députés ou conseillers généraux en session ; les réservistes affectés aux compagnies de chemins de fer du génie et employés sur les réseaux des voies ferrées au moment de la convocation.

Quant aux inscrits résidant à l'étranger ou aux colonies, il ne sont dispensés que sur leur demande ; ceux fixés en Allemagne sont dispensés de toute convocation.

Les commandants de corps d'armée prononcent sur la délivrance des sursis le devancement d'appel ou l'affectation à un autre corps que celui auquel appartenait le réserviste.

« Le nouveau réglement, dit encore le *Bulletin de la Réunion des Officiers*, la nouvelle instruction résume une série de recommandations à faire aux réservistes convoqués, relativement aux devoirs particuliers à leur position pendant qu'ils sont éloignés de l'armée, tout en figurant encore sur ses contrôles ; ces recommandations sont surtout relatives aux questions de domicile et de résidence, à la distinction qu'il leur importe de faire entrer l'emploi de la feuille spéciale et de l'ordre de route de leur livret, suivant qu'ils sont convoqués pour une période d'exercices et en cas de mobilisation ; elles comprennent l'invitation de rejoindre leurs corps les cheveux tenus courts et la barbe à l'ordonnance, d'apporter des effets de linge et chaussure sur production desquels une indemnité leur est immédiatement payée, de ne point se mettre en route pour rejoindre en cas de maladie, et surtout de ne point attendre les époques de convocation pour faire constater un état de santé pouvant entraîner la réforme, les chefs dont ils relèvent hors le temps des appels, brigadiers de gendarmerie du domicile et commandant du bureau de recrutement subdivisionnaire se trouvant toujours, d'ailleurs, à leur portée pour les renseigner sur tout ce qui a trait au devoir militaire.

» Toutes ces recommandations doivent entrer fortement dans l'esprit public. Si jamais la guerre venait à éclater, si la mobilisation est un jour ordonnée, il faut que chacun connaisse son devoir et regagne sa place sans tâtonner le moins du monde, ni perdre un instant. »